



Les spécialistes mettent en garde contre les problèmes d'apprentissage découlant d'une salle de classe bruyante

L'élaboration de normes pour l'acoustique dans les salles de classe est une nécessité!

OTTAWA (le 16 janvier 2009) – Au cours de la conférence de presse qu'elle a tenue aujourd'hui sur la Colline parlementaire, la Coalition préoccupée par les salles de classe a demandé avec instance au gouvernement fédéral de faire preuve de leadership dans l'éducation de nos enfants en incitant les gouvernements provinciaux à mettre en œuvre des normes acoustiques pour les écoles canadiennes.

Avec le retour à l'école, les audiologistes et les orthophonistes mettent en garde contre le fait que le bruit dans les salles de classe canadiennes est loin d'être idéal. Les enfants, qui apprennent surtout en écoutant, ont besoin d'un environnement d'apprentissage dans lequel ils peuvent entendre entièrement les instructions de leur enseignant et les comprendre, surtout les enfants atteints de troubles d'apprentissage, malentendants ou qui apprennent en langue seconde.

« Il n'existe pas au Canada de législation sur l'uniformité des normes acoustiques dans les salles de classe, déclare Linda Walsh, présidente de l'Association canadienne des orthophonistes et audiologistes (ACOA). Le gouvernement doit prendre les décisions qui s'imposent pour protéger l'environnement d'apprentissage de nos enfants et pour cela, il faut mettre en œuvre dans les provinces et territoires des normes acoustiques pour les salles de classe. »

La Acoustical Society of America a établi une norme d'acoustique dans les salles de classe qui a été approuvée par la American National Standards Institute (ANSI). La norme, en conformité avec des recommandations de longue date pour une bonne pratique dans les établissements scolaires, fixe des critères précis pour le bruit de fond et la durée de réverbération dans une salle de classe vide. La Coalition préoccupée par les salles de classe estime que le Canada doit se doter de normes analogues et recommande l'adoption des normes américaines.

Des études effectuées au Canada démontrent que l'acoustique est mauvaise dans bon nombre de salles de classe et que les enfants travaillent souvent dans des conditions inférieures aux normes. Les conclusions d'une étude du Réseau canadien de recherche sur le langage et l'alphabétisation (Bradley, 2005) indiquent qu'au Canada, le bruit de fond excessif et la mauvaise acoustique des salles de classe empêchent l'élève moyen de 1^{re} année de comprendre un mot sur six.

« La mauvaise acoustique de la salle de classe affecte aussi les enseignants, déclare Mme Walsh. Lorsque le bruit de fond est élevé dans une salle de classe, l'enseignant parle plus fort que d'habitude, ce qui fatigue à la longue ses cordes vocales. L'absence des enseignants qui ont trop forcé leur voix interrompt aussi le cycle d'apprentissage et entraîne des coûts élevés pour le système de soins de santé. »

La coalition est d'avis que les décideurs doivent être conscients du fait que des salles de classe bruyante peuvent avoir un effet négatif sur l'apprentissage des enfants et surtout qu'il est possible, à un coût relativement minime, d'améliorer l'acoustique dans les salles de classe pour maximiser l'apprentissage. Des systèmes d'amplification du champ sonore qui projettent la voix dans la salle de classe sont une solution possible et des mesures simples comme l'installation de moquette et de rideaux hypoallergéniques ou de pièces de feutre aux pieds des chaises peuvent aussi améliorer l'acoustique dans les salles de classe.

« Notre gouvernement doit assumer la responsabilité de l'éducation de nos enfants et de l'application des normes acoustiques. Il faut prendre l'acoustique en compte lors de la construction d'écoles et évaluer l'acoustique des écoles déjà construites et l'améliorer si elle est déficiente », ajoute Mme Walsh.

Pour de plus amples renseignements sur les sources de bruit dans les salles de classe ainsi que de simples conseils et astuces pour améliorer l'acoustique dans les salles de classe, allez à www.caslpa.ca.

La Coalition préoccupée par les salles de classe est un groupe d'organismes ayant comme objectif de protéger l'environnement d'apprentissage des élèves et la santé des cordes vocales des enseignants au Canada.

Pour de plus amples renseignements, veuillez vous adresser à Angie D'Aoust, directrice des Communications de l'Association canadienne des orthophonistes et des audiologistes (ACOA) au 1 800 259-8519, poste 241, ou par courriel à angie@caslpa.ca